

## Ministère des Mines et de la Géologie. Avis d'Appel d'Offre National (AAON)

Le Fonds d'Investissement minier (FIM) du Ministère des Mines et de la Géologie a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2025, des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de rénovation du siège de la Soguipami, derrière son Ministère en **Lot unique**: Les travaux de rénovation et d'équipements de la Soguipami.

Ces travaux de rénovation s'étendent sur un délai de douze (12) mois.

La Direction du Fonds d'investissement minier (FIM) du Ministère des Mines et de la Géologie sollicite des offres sous plis fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux et fournir les meubles et des matériels. Aucune offre par variante ne sera prise en compte.

La participation à cet appel d'offre national ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère des Mines et de la Géologie sis à Conakry Commune de Kaloum Tél: (224) 628 240 393, Email: <a href="mailto:prpm@mines.gov.gn">prpm@mines.gov.gn</a> ou almamymtoure@gmail.com; et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres du lundi au vendredi de 8H à 17H.

Les exigences en matière de qualification sont : (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

Une redevance de 0.60% du montant hors taxe sera payée à l'ARMP par le titulaire du marché dont les modalités sont définies par voie règlementaires ;

0,3% du montant hors taxes sera aussi payé à la DGCMP par le titulaire du marché, comme frais d'immatriculation des contrats.

Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de : Cinq Millions de Francs Guinéens (5 000 000), réparti comme suit :

- a. 50% au compte N°41 110 71 « Receveur central du trésor »;
- b. 30% au compte N° 201 1000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG;
- c. 20 % au compte de l'autorité contractante par un versement au comptant.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats après présentation des reçus de versement.

Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Personne Responsable des marchés publics du Ministère des Ministère des Mines et de la Géologie au plus tard le

vendredi 17 octobre 2025 à 09 h 30 mn. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date cidessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et un membre de la DGCMP et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis à l'adresse suivante : Guinée-Conakry, Commune de Kaloum, Almamya dans la salle de réunion du Ministère des Mines et de la Géologie, numéro de téléphone 628 240 393 le vendredi 17 octobre 2025 à 10 h 30 mn.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de soixante-dix millions Francs Guinéen (70 000 000 GNF). Cette garantie demeurera valide pendant trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre.

Les offres devront demeurer valables pendant une durée de Quatre-Vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

P/Le Ministre/PO
Le Secrétaire Général du Ministère

des Mines et de la Géologie.

Aboubacar KOUROUMA